



Frais de notaire pour donation

Par **petel6**, le **02/02/2016** à **17:49**

Bonjour

J'ai un studio et un appartement qui sont actuellement chez deux notaires différents

Je souhaite donner le studio et l'appartement en indivision à mes deux enfants

Pour les frais de notaires, vaut-il mieux tout regrouper chez un seul notaire et faire un seul acte ou faire un acte chez chaque notaire

Merci

Salutations

Par **catou13**, le **03/02/2016** à **10:48**

Bonjour,

Non, vous faites un seul et même acte de donation concernant les deux biens immobiliers et vous êtes libre du choix du Notaire, cela pourrait même être un 3ème auquel vous remettrez vos titres de propriété. Si vous les avez égarés, il en demandera une copie à ses confrères.